

Compte-rendu de la réunion du Comité de Quartier du Champ du Cerf du 17 mars 2010

Présents : M. Bartholmey Hervé, M. Bavye Raymond ; M. Blaecke Marc ; M. Cambron Stéphane ; Mme Chebibli Martine ; Mme Dandois Michelle ; M. Decool Jean-Claude ; M. Godefroy Alain ; M. Huard Patrick ; M. Leutrau Gilbert ; M. Stragier Bernard.

Excusés : Mme Lemoisne Marie-Josée ; M. Philippe Francis.

Absents : Mme Dumoulin Karine ; M. Makaouangou Médard ; M. Mouveau Olivier ; M. Salomé Patrick ; M. Tastet Gérard.

Préambule :

M. le Maire et Mme Denise Bavye, étant retenus par une autre réunion imprévue, ne peuvent participer à la présente réunion et en présentent leurs excuses à toute l'assemblée.

1. Communications diverses :

Aménagement de l'entrée du clos Camille Saint-Saëns : en réponse aux difficultés récurrentes d'accès à l'impasse rencontrées par les riverains et par les véhicules Esterra, dues à des stationnements intempestifs, M. le Maire a demandé aux services techniques de réaliser un aménagement de l'entrée du clos.

Ce projet a fait l'objet d'une communication par voie de dépôt de courriers dans les boîtes aux lettres de certaines des maisons du clos (d'autres ayant été oubliées).

Les aménagements prévus auront pour effet de réduire la largeur de la voie à l'entrée du clos et donc d'interdire tout stationnement à cet endroit. 4 emplacements de stationnement seront créés en amont de ce rétrécissement.

2. Réponses apportées par Monsieur le Maire au courrier du Comité de Quartier du 23 janvier 2010 :

Les points adressés dans ce courrier ont fait l'objet de plusieurs lettres de réponse de M. le Maire dont les résultats sont présentés ci-dessous :

- Problèmes d'insécurité dans la rue Blaise Pascal et aux alentours :

Depuis la réunion avec le Commandant de Police de Wattignies, des patrouilles sont effectuées dans la nuit. Aucun incident n'est à déplorer depuis. M. le Maire invite cependant les riverains à maintenir la plus grande vigilance.

En réponse à la demande de certains habitants de fermer les servitudes pour ces raisons d'insécurité (voir comptes-rendus des réunions précédentes), M. le Maire a affirmé n'être pas opposé à la fermeture de l'une de ces servitudes, sur les 3 existantes. La Municipalité a par ailleurs proposé à Villogia la rétrocession de ces servitudes.

Cette décision de fermeture est à confirmer par les riverains. Le Comité de Quartier va dans ce but inviter les riverains concernés à une réunion prochaine pour discuter de ce projet et décider laquelle des 3 servitudes sera supprimée (Alain Godefroy prendra contact avec les riverains pour relayer l'invitation).

- Circulation routière dans le Champ du Cerf :

M. le Maire atteste des difficultés rencontrées par les automobilistes au sein du Quartier du Champ du Cerf, mais ne peut y apporter aucune réponse directe, aucune solution viable n'étant actuellement envisageable.

Il est à noter que la création de 1.000 emplois occasionnée prochainement par l'installation du siège de Leroy Merlin International dans les anciens locaux de la CAMIF, ainsi que la construction du Grand Stade à Lezennes, risquent d'accroître encore ces difficultés à l'avenir.

La réunion tenue en janvier entre les 3 Comités de Quartier de Ronchin, à l'initiative de la Mairie, a permis de dégager quelques propositions partielles sur chacun des quartiers, mais qui ne suffiront pas pour régler les difficultés actuelles.

- Transports en commun :

Lecture est donnée en séance d'un courrier adressé par M. le Maire à Mme Martine Aubry, Présidente de LMCU en date du 08 mars, afin d'exprimer son insatisfaction quant à l'aménagement du terminal de bus et demander l'intervention de la Communauté Urbaine dans le réaménagement de celui-ci (visant à en réduire la dangerosité).

M. le Maire a adressé un second courrier au Comité de Quartier le 11 mars, afin d'informer celui-ci sur les études en cours visant l'extension de la ligne de bus (Liane 1) vers Lesquin. La concrétisation de ce projet supprimerait de fait le terminus existant au Champ du Cerf. M. le Maire informe également qu'une ligne vers Villeneuve d'Ascq est prévue dans le contrat de territoire, mais ne sera pas réalisée prochainement.

Il est fait part d'une rumeur concernant le renouvellement prochain (29 mars) de l'appel d'offre, concernant le marché des transports publics dans la métropole lilloise. Il s'agit des conséquences qui pourraient résulter du choix de la société retenue.

- Réalisation de murs anti-bruits le long de l'autoroute :

La prolongation des murs antibruit sur la rue La Bruyère n'est pas sans engendrer des difficultés, les terrains concernés appartenant à une multitude de propriétaires différents (d'où la nécessité de retrouver tous ces propriétaires et d'obtenir leur accord).

Ces difficultés n'ont pas été rencontrées par la ville de Lesquin, dans la mesure où les bandes de terrain sur lesquelles les murs antibruit ont été édifiés avaient été précédemment rétrocédées à la Municipalité.

Des résidents de la rue La Bruyère (dont je jardin joute avec la rue de Lesquin) profitent de la présente discussion pour soulever le problème de saleté sur les bas-côtés de la chaussée, qui ne sont jamais nettoyés. Ce point sera notifié aux services municipaux. Ils déplorent également la circulation de poids lourds dans la rue de Lesquin (le pont), en dépit de l'interdiction d'accès aux véhicules de plus de 3,5 tonnes clairement matérialisée à l'entrée de la voie.

L'absence de signalisation de cette interdiction dès la sortie d'autoroute et avant l'accès au Bd. de l'Europe constitue une potentielle explication au manque de respect de cette interdiction. Une demande d'ajout de panneau doit être adressée à LMCU afin de matérialiser l'interdiction de circulation au plus tôt.

Rue de Lesquin, la réalisation de murs de béton (comme sur le boulevard de l'Europe) souhaitée par des riverains, aurait l'inconvénient de réduire l'ensoleillement des logements. Cette éventuelle réalisation relèvera d'un arbitrage entre luminosité et nuisances sonores pour les habitants.

- Stationnement de véhicules sur le trottoir, le long du stade Liévin-Boulet :

M. le Maire informe par courrier de la pose prochaine de poteaux ou barrières (avec bacs de fleurs) sur le trottoir, le long du stade (rue Chopin), ainsi que du traçage des stationnements sur la rue Vincent Auriol, prévus au printemps 2010.

La demande d'abaissement du trottoir sur la rue Auriol adressée par le Comité de Quartier ne trouve pas de réponse favorable à ce jour, dépendant de LMCU.

Il est suggéré en séance que la pose de poteaux sur les trottoirs de la rue Chopin (côté Stade) soit étendue jusqu'à l'intersection avec la rue Descartes (à vérifier : la largeur du trottoir est-elle suffisante au regard des normes d'accessibilité ?).

M. le Maire signale par ailleurs le remplacement prochain des installations de jeu sur la plaine verte (jeux plus sécurisants et plus ludiques)

Le Stade Liévin Boulet n'étant plus utilisé par les clubs de foot, des terrains de proximité (activités sportives diverses, encadrées et libres) y seront prochainement aménagés.

En ce qui concerne la coulée verte, la révision en cours du Plan de Déplacement Urbain (PDU) prévoit la réalisation d'aménagements. Dans ce cadre, une enquête d'utilité publique sera réalisée. Le contenu exact de cette étude n'est cependant pas connu à ce jour, le projet d'aménagement de la coulée verte déposé à LMCU restant à notre connaissance encore assez imprécis (ces aménagements se limiteraient à la réalisation d'une voie de circulation douce (?)).

A cette occasion, il est signalé que l'aspect des jardins ouvriers vu depuis le Bd. de l'Europe n'est à ce jour pas satisfaisant, manquant cruellement d'esthétisme. Le Comité de Quartier suggère l'installation d'une haie au fond des jardins pour pallier à ce défaut ou le déplacement des chalets et autres du côté autoroute.

- Distributeur de billets :

A ce jour, aucune des banques contactées par la Municipalité n'ont pas fait part d'un intérêt quant à l'installation d'un distributeur au sein de notre quartier (pour des raisons essentiellement de sécurité et de rentabilité).

La proposition faite par le Comité de Quartier de profiter des partenariats de la Municipalité avec certaines banques pour essayer de faciliter la mise en œuvre de ce projet n'a pu trouver un écho favorable. Dans sa réponse, M. le Maire indique que la commune utilise les services du Trésor Public. Cette réponse ne convient pas car chacun sait que les négociations ont lieu directement avec les banques. Le Trésor Public ayant un rôle de contrôleur et de « tiroir-caisse ».

Un contact reste aujourd'hui à exploiter par le Comité de Quartier. A suivre.

Il est à noter que la réponse à la consultation faite sur ce sujet a été insuffisante et n'a pas permis de donner suffisamment de poids à notre demande, ajoutée aux contraintes déjà évoquées de garantir une rentabilité suffisante pour les établissements bancaires.

3. Information sur l'aménagement des places Solidarité et Târăveni :

Il avait été prévu de demander aux services municipaux de formaliser quelques projets d'aménagements, à présenter et proposer aux riverains de ces deux places à l'occasion d'une réunion d'information.

Cette réunion n'a pas pu être tenue à ce jour.

Le Comité de Quartier maintient sa demande auprès des services de la Mairie, afin qu'une décision puisse être prise en concertation avec les riverains sur la base de ces propositions. Parallèlement, il est également souhaitable que ces mêmes riverains soient également acteurs de ce projet en remontant des propositions d'aménagement (directement en Mairie, ou encore dans la boîte aux lettres du Centre Social).

Il est à noter que l'aménagement actuel ne donne pas satisfaction, l'espace utilisé notamment par les jeunes pour jouer se trouvant à proximité directe des maisons. Or un espace vert est disponible, qui pourrait être aménagé et permettrait de réduire les risques liés au terrain actuellement utilisé.

Le comité réunira les riverains concernés.

4. Bilan sur l'aménagement de la coulée verte :

Sujet déjà traité dans le cadre du point 1 du présent compte-rendu.

5. Éclairage des servitudes rue Blaise Pascal :

Sujet déjà traité dans le cadre du point 1 du présent compte-rendu.

6. Questions diverses et du public :

- Certains habitants regrettent de ne pouvoir participer aux réunions du Comité de Quartier, n'étant habituellement pas disponible les mercredis, et suggèrent par conséquent une modification du jour retenu pour ces réunions.

Il est à noter que ce créneau a été fixé en fonction des disponibilités de la grande salle du Centre Social du Champ du Cerf, qui connaît un planning d'occupation extrêmement chargé tout au long de la semaine. Le créneau du mercredi à 18h30 est malheureusement le seul qui avait pu être trouvé. Dans l'état actuel nous regrettons donc de ne pouvoir répondre favorablement à cette demande.

Par ailleurs il est noté que les invitations à ces réunions ne sont pas distribuées (ou pas systématiquement) dans certaines rues. De plus, faute de distributeurs, 2 rues ne sont pas couvertes par le « plan de distribution » (rue Jean Jaurès et une partie de la rue Charles St. Venant. Pour les autres rues cette absence de distribution constitue une anomalie. Ce point sera traité en commission pour garantir la distribution systématique à venir.

- Maintien des panneaux stop dans les rues transversales à la rue du 08 mai 1945 : cette zone étant désormais placée en zone 30, les stops (qui ne sont pas prévus dans l'aménagement de ces zones) doivent être supprimés, remplacés par des priorités à droite. Cette irrégularité a déjà été signalée à la Mairie mais les services compétents n'ont pu intervenir à ce jour. Une nouvelle demande sera réalisée auprès de la Municipalité.

Des travaux de réfection du trottoir sont par ailleurs demandés entre les rues du 08 mai 1945 et Renoir suite à une dégradation de celui-ci (manque une plaque de macadam d'environ 50*150 cm).

- Dans le cadre de la construction de l'EHPAD et du projet d'aménagement d'un lotissement derrière celle-ci, les riverains s'inquiètent des difficultés potentielles liées à l'accroissement du trafic automobile sur les axes proches, ainsi que de stationnement.

Des habitants souhaitent par conséquent qu'une mesure de trafic puisse être réalisée très rapidement pour permettre un état des lieux et une anticipation des difficultés probables à venir.

Il est à noter que ce point avait été soulevé par le Comité dans le cadre des présentations du projet de construction de l'EHPAD.

N.B. : Nous vous informons de l'ouverture d'un nouveau local pour la **C.L.C.V.**

Vous pouvez les rencontrer **chaque vendredi de 16h30 à 17h30** au **32 bis rue Alfred de Musset**

Contactez-nous ou soumettez-nous vos idées par l'intermédiaire de la boîte aux lettres située dans le Centre Social « La Maison du Grand Cerf ».

Prochaines réunions publiques du comité en 2010 :

Le 30 juin,

Le 15 septembre,

Et le 24 novembre,

à 18h30 (à la Maison du Grand Cerf).

Rappel : les comptes-rendus des réunions du Comité de quartier sont en consultation libre sur le site de la Ville.